

Rapport d'activité 2022



LE MOT DU PRESIDENT

PAUL MERCIER



Les pages qui suivent vous montreront comment, durant l'année 2022, notre UDAF a continué à prendre à cœur ses missions au service des familles du Calvados en :

- Animant le réseau d'associations et de représentants « unis pour les familles »,
- Représentant les familles auprès des pouvoirs publics,
- Proposant des services en direction des personnes et des familles, que ce soit en général ou plus spécifiquement pour celles qui sont en situation de vulnérabilité.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble des salariés de l'UDAF du Calvados qui accomplissent un travail de qualité, ainsi qu'à l'ensemble des administrateurs, militants familiaux bénévoles qui se mobilisent pour représenter et accompagner avec dévouement les familles, toutes les familles du département. Leur expérience, leur connaissance du terrain, leur professionnalisme et leur investissement sont une richesse pour l'UDAF.

Je remercie également chaque bénévole ou salarié de nos associations membres et chaque représentant familial de l'UDAF auprès des organismes et instances où ils portent la voix des familles. Et j'en profite pour rappeler que nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés issues des associations familiales ou associées à notre UDAF pour assurer la continuité de ces représentations, avec formations et documentation à l'appui.

En plus des activités des services et des représentants, l'année 2022 a également eu des temps forts, parmi lesquels :

- La (re)mise en place de la conférence des mouvements, consacrée au thème de la mobilisation des bénévoles, qui aura une suite en 2023 et au-delà ;
- La 4^{ème} édition de notre Fête en Famille, dans le parc du château de Maltot, avec un succès qui nous a surpris ;
- L'organisation avec l'URAF Normandie et l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie d'une journée de réflexion et de travail sur le thème de l'accompagnement de la fin de vie ;
- La conférence annuelle sur le thème des émotions des enfants, animée par Héloïse JUNIER, docteur en psychologie et écrivain qui a également rencontré un grand succès.

Nous avons mené à bien toutes ces activités, courantes comme exceptionnelles, parce que, sur le fond, nous avons la conviction que les familles doivent toujours être soutenues pour s'épanouir et pour être, au cœur de notre société, la cellule de base où se forment les futurs citoyens qui y apprennent le sens des responsabilités et de la solidarité, le respect de la vie et des différences.

Très bonne lecture, et rendez-vous le 21 novembre 2023 à 20h00 au Pôle de Formation et de Recherche en Santé de Caen pour notre conférence annuelle qui nous sera délivrée par un conférencier qu'il n'est nul besoin de présenter : Monsieur Boris Cyrulnik.

SOMMAIRE

L'UDAF en bref p.2

L'UDAF : au cœur d'un réseau uni pour les Familles p.5

L'UDAF : animateur associatif p.12

L'UDAF : ses services et actions en direction des familles p.18

L'UDAF : ses services et actions de soutien à destination des personnes et familles en situation de vulnérabilité p.24

L'UDAF : des bénévoles et des salariés engagés pour et avec les familles p.31

L'UDAF en bref....

Présentation

L'Union Départementale des Associations Familiales : **une union d'associations au service des familles** composée de :

- 64 associations familiales
 - 6 fédérations départementales
 - 7 organismes associés œuvrant dans le champ familial
- représentant plus de 5000 familles (chiffres au 31/12/2022)

Une association loi 1901 **reconnue d'utilité publique et agréée** dans les domaines :

- de la **santé publique**.
 - du **logement et de l'hébergement des personnes défavorisées** pour l'exercice des activités :
 - *d'ingénierie sociale, financière et techniques*
 - *d'intermédiation locative et de gestion locative sociale*
 - de la **consommation**.
- et
- habilitée **mandataire judiciaire** à la protection des majeurs.
 - ayant Autorisation de fonctionnement d'un service de **délégués aux prestations familiales**.

L'ordonnance de 1945 crée les UDAF et leur attribue **4 missions** légales :

Représenter officiellement les familles auprès des Pouvoirs Publics en proposant des représentants familiaux dans les instances départementales et locales.

Donner avis aux Pouvoirs Publics sur les questions d'ordre familial notamment en proposant des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles du département.

Gérer des services confiés par les Pouvoirs Publics (comme les mesures de protection).

Agir en justice dans le cadre de la défense des intérêts des familles.

Un acteur départemental au sein d'un **réseau actif et solidaire engagé au service de toutes les familles** avec

Au niveau **local** : les associations familiales du département.

Au niveau **régional** : l'URAF Normandie.

Au niveau **national** : l'UNAF.



Image par [Michal Jarmoluk](#) de [Pixabay](#)

64

associations
familiales

60

Bénévoles (membres du
Conseil d'Administration et
représentants)

138

Salariés

6

fédérations
départementales

2382

heures de
bénévolat
déclarées

54

demandes de
microcrédit
déposées

7

organismes
associés

2 332

mesures de
protection des
majeurs

78

lecteurs
Lire et faire lire

25

partenaires affiliés
à la plateforme
microcrédit

77

ans d'existence

170 106

appels reçus aux
standards

747

entretiens
d'accompagnement
budgétaires réalisés

594

Mesures exercées
par le SAEF (MASP,
MJAGBF, enquêtes sociales,
ASI)

2000

Visiteurs à « La
Fête en Famille »

Les temps forts 2022

MARS



Cérémonie de remise de la médaille de la famille à l'Élysée par M.TACQUET, à Mme de TARADE, en remerciement de son engagement bénévole en faveur des familles du Calvados pendant de nombreuses années (16/03/2022).

MAI

Première conférence des mouvements de l'UDAF14 en présence de 10 associations pour échanger et travailler sur la question de la remobilisation des bénévoles (03/05/2022).



JUIN



4ème édition de « La Fête en Famille » organisée par l'UDAF14 dans le parc du château de Maltot avec plus de 2000 personnes réunies autour des associations familiales et d'animations ludiques (11/06/2022).

JUIN

Assemblée Générale de l'UDAF14 dans les locaux de la MFR de Maltot avec le renouvellement partiel du Conseil d'Administration (17/06/2022).



Lancement du nouveau site internet de l'UDAF14 lors de l'Assemblée Générale du 17/06/2022.

JUIN



SEPTEMBRE

Participation de l'UDAF14 et de Lire et faire lire 14 à la manifestation organisée par la Mairie de Caen « Place aux assos » dans l'enceinte du château (03/09/2022).



SEPTEMBRE



Conférence « Fin de vie : comment anticiper ? Que prévoit la loi ? » co-organisée par l'URAF Normandie, les UDAF Normandes et l'Espace de Réflexion Ethique Normandie - EREN (29/09/2022).

NOVEMBRE

Conférence UDAF sur le thème « Les émotions de l'enfant : entendre, décrypter, accompagner » avec l'intervention d'Héloïse JUNIER, docteur en psychologie, en présence de plus de 500 parents, professionnels, bénévoles, étudiants (15/11/2022).



L'UDAF : au cœur d'un réseau uni pour les familles

Les associations familiales

En 1945, le Gouvernement provisoire de la République manifeste la volonté d'associer les familles à la reconstruction civique, sociale, économique et culturelle du pays, et, au-delà, de les appeler à participer institutionnellement à la définition et au développement des politiques qui les concernent directement. Pour ce faire, il choisit de s'appuyer sur des acteurs de terrain, les associations familiales, regroupées au sein d'instances créées par l'ordonnance du 3 mars 1945 : les UDAF et l'UNAF.

Plus de 70 ans plus tard, les combats des associations familiales ont évolué, les services se sont adaptés aux nouveaux besoins des familles, et par conséquent, elles sont toujours présentes à leurs côtés pour les soutenir au quotidien.

Les associations familiales sont au cœur du fonctionnement institutionnel de l'UDAF mais aussi et surtout des partenaires indispensables à la défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles du département.

16 associations familiales à recrutement général

Associations Familiales Catholiques, Confédérations Syndicales des Familles, Familles Rurales.

42 associations familiales à recrutement spécifique, dont :

34 de type « Educatif ou Professionnel » :

Associations ADMR, Maisons Familiales Rurales.

8 de type « Sociaux » :

Associations de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés, Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques, Enfance et Famille d'Adoption, APF France handicap, Jumeaux et Plus 14, Association Départementale de la Médaille de la Famille.

6 associations ou sections indépendantes ou non fédérées

Association Familiale Ouvrière de Bayeux, La Ronde des Bambins, Association Familiale de Douvres la Délivrande, Handy Rare et Poly, Association Solidarité Anorexie Boulimie 14, Association des Parents d'Enfants Sourds 14.

Les associations familiales adhérentes à l'UDAF représentent plus de **5000 familles**

** Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles, ont le caractère d'associations familiales les associations déclarées librement créées dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles et dont les adhérents sont des familles.*



Les fédérations et organismes associés

Pour remplir sa mission de porte-parole des familles, l'UDAF peut également s'appuyer sur :

- Les fédérations des associations familiales.
- Les organismes associés à son action, associations qui œuvrent dans l'intérêt des familles mais dont les statuts ne permettent pas une reconnaissance de la qualité d'association familiale.

6 fédérations départementales

Fédération ADMR, Fédération des Associations Familiales Catholiques, Union Départementale des Confédérations Syndicales des Familles, Fédération Familles Rurales, Fédération des Maisons Familiales Rurales, Union Départementale de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés.

7 organismes associés

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les Dérives Sectaires, Trait d'Union, UNA du Calvados, Alcool-infos Basse Normandie, Vivre son Deuil, France Alzheimer Calvados, SOS Urgences garde d'enfants.



Les représentants : porte-paroles des familles

Bénévoles issus des associations familiales adhérentes ou professionnels de nos services, les représentants sont mandatés par l'UDAF au sein des instances départementales ou locales pour assurer la préservation des intérêts des familles, relayer leurs préoccupations et faire évoluer la politique familiale.

Experts des réalités de vie des familles, ils se forment et s'informent tout au long de leurs mandats pour actualiser leurs compétences et assurer au mieux cette mission fondamentale.

Faits marquants en 2022

Renouvellement des représentants familiaux au sein des Caisses d'Allocations Familiales et Caisses Primaires d'Assurance Maladie :

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de nos représentants familiaux au sein de deux instances au cœur de la politique familiale et sociale de notre pays et de notre département : le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados et le Conseil de Surveillance la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Calvados.

La mobilisation des bénévoles et salariés de l'UDAF en 2021, nous a permis de **pourvoir l'ensemble des postes réservés à notre Institution au sein des Conseils de ces instances.**

Délégation UDAF à la CAF du Calvados - Conseil d'installation du 17 mars 2022

Titulaires : Mme BAZIL, Mme CARPENTIER (élue 2ème Vice-Présidente de la CAF), Mme MEZIERE, M. MERCIER des ROCHETTES

Suppléants : Mme CHANCE, M. HUBERT, Mme LEMOIGNE, M. NODET

Délégation UDAF à la CPAM du Calvados - Conseil d'installation du 27 avril 2022

Titulaire : M. PEPIN

Suppléante : Mme de VANSSAY

Au-delà de la participation aux Conseils, nos représentants portent également la voix des familles au sein de nombreuses commissions.

Afin d'accompagner les bénévoles dans l'exercice de leurs mandats, des points réguliers sont organisés par l'UDAF du Calvados, permettant ainsi la mise en place d'une réelle dynamique de délégation (CAF : 16/03, 22/03 et 07/11/2022 - CPAM : 20/04/2022 et 17/05/2022).

Les représentants bénéficient également d'un accès à un groupe « Rézo » (intranet UNAF) dédié afin de faciliter la diffusion des informations les concernant.

Lancement de la campagne de renouvellement au sein des Commissions Des Usagers dans les instances hospitalières et de santé publique :

En tant que titulaire de l'agrément « association d'usagers du système de santé » l'UDAF du Calvados a la possibilité de nommer des représentants familiaux pour siéger au sein des CDU (Commissions Des Usagers) des instances hospitalières et de santé publique du Calvados.

Au sein de chaque établissement, la CDU a pour missions de :

- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.
- Être associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement.
- Se saisir de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, faire des propositions et être informée des suites qui leur sont données.

- Être informée des événements indésirables graves et des actions menées par l'établissement pour y remédier.
- Recueillir les observations des associations de bénévoles dans l'établissement.
- Proposer un projet des usagers exprimant leurs attentes et leurs propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles.

Quelles sont les missions d'un représentant des usagers ?

- Interroger la politique des établissements en matière d'accueil, de prise en charge et de respect des droits des personnes.
- Porter la parole des personnes malades, de leurs familles et de leurs proches.
- Défendre leurs intérêts et contribuer à la définition des besoins, des attentes, des orientations ou des évolutions souhaitables.
- Recenser les mesures adoptées au cours de l'année et évaluer l'impact de leur mise en œuvre.
- Formuler des recommandations destinées à améliorer les parcours des personnes malades et de leurs proches.

En décembre 2022, le Conseil d'Administration de l'UDAF a étudié et validé les candidatures réceptionnées avant transmission à l'Agence Régionale de Santé début 2023.

Renouvellement des mandats suivants :

- Commission départementale de la sécurité routière
- Conseil Territorial de santé
- CAF du Calvados
- CPAM du Calvados
- Ecole des parents et des éducateurs
- CDU HAD Croix Rouge
- CDU Clinique Miséricorde
- CDU Clinique St Martin
- Lire et faire lire dans le Calvados
- GAL Leader Pays d'Auge
- Commission de surendettement Banque de France

Chiffres clés 2022

78 représentations assurées
par **39** représentants

40 représentants
dans les CCAS

Nouvelle représentation obtenue :

- Comité départemental des services aux familles
- Commission d'agrément adoption
- Comité départemental d'inclusion bancaire

Participation des représentants :

Aux journées nationales d'information et de réflexion organisées par l'UNAF : Webinaire UNAF Comité Départemental des Services aux Familles le 04/03/2023, Commission sécurité routière UNAF le 10/05/2023, Journée nationale logement le 10/10/2023.

Aux temps de formation/information proposés par nos partenaires :

- Formations à destination des représentants au sein des CAF (18/03/2022) et des CPAM (09/04/2022).
- Formations réalisées par France Assos Santé et Qual'va à destination des représentants au sein des CDU (25/02/2022, 22/03/2022, 17/05/2022, 28/06/2022, 13/03/2022, 17/10/2022, 08/12/2022).
- Participation régulière aux ateliers et temps d'information proposés par l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie, notamment autour de la question de l'accompagnement en fin de vie.
- Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie le 07/09/2022.
- 1ères assises des représentants des usagers de Normandie le 21/11/2022.

COHESION SOCIALE - VULNERABILITES

Comité de pilotage DDTES : participation des usagers
Comité de pilotage Conseil Départemental : MASP
Commission départementale agrément mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel
Commission de surendettement des particuliers
COPIL Projet Territorial de Santé Mentale
Commission d'information et de sélection des offres

DROIT DE LA FAMILLE - PARENTALITE - ENFANCE

Conseil des Familles des Pupilles de l'État
Commission d'agrément adoption
Observatoire Départemental de l'Enfance et de la Famille
Schéma Départemental des Services aux Familles et Comité Départemental des Services aux Familles

ECONOMIE - CONSOMMATION - EMPLOI

Jury de la formation diplômante du secteur funéraire
Comité d'inclusion bancaire

EDUCATION - JEUNESSE - NUMERIQUE

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale
Lire et Faire Lire dans le Calvados
École des Parents et des Éducateurs
Centre Régional d'Information Jeunesse
Comité de pilotage "Promotion d'un usage raisonné des écrans"

HABITAT - CADRE DE VIE

Comité de programmation LEADER GAL Pays d'Auge
Commission consultative des services publics locaux de Caen, Caen la Mer et Lisieux Normandie
Commission de gestion des eaux de l'agglomération Lisieux Normandie
Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées
Caen Métropole / Caen la Mer : Conseil de développement
Conseil de la Vie Associative de Caen

DOSSIER LOGEMENT-HABITAT

Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat Caen la Mer Habitat (bailleur social)
Inolya (OPAC) – bailleur social issu de la fusion de Calvados Habitat - ex. OPAC 14 - et de Logipays
Fonds de Solidarité pour le Logement : comité de pilotage
SYPLO (Système Priorité Logement) : Bayeux, Caen, Lisieux, Vire
Commission Aide à l'habitat du Service Logement du Conseil Départemental
Commission de médiation DALO (Droit au Logement Opposable)
SOLIHA Normandie

Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives – CCAPEX : Caen, Vire, Bayeux, Lisieux

Conférence intercommunale du Logement (CIL) Caen la Mer, Lisieux Normandie et Honfleur-Beuzeville
Préparation PLH Caen la mer 2019-2024

DOSSIER TRANSPORT

Commission locale des transports publics particuliers de personnes
Commission départementale de la sécurité routière
Comité des partenaires mobilité Caen la Mer

SANTE - PROTECTION SOCIALE - VIEILLESSE

DOSSIER PROTECTION SOCIALE

Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados
Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Conseil d'Administration de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Côtes Normandes
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie-Formations personnes âgées / personnes handicapées

DOSSIER DROITS DES MALADES ET DES USAGERS DU SYSTEME DE SANTE

Conseils de Surveillance des établissements publics : CHU de Caen, CH de Lisieux, CH de Vire, CH Pont l'Evêque
Commissions des Usagers (CDU) - mise à jour mars 2023 : Centre hospitalier de la Côte Fleurie, Centre hospitalier Robert Bisson de Lisieux, Centre Hospitalier Universitaire de Caen, Centre François Baclesse, Clinique de la Miséricorde, Clinique Notre Dame de Vire, Etablissement Public de Santé Mentale, HAD Croix Rouge, Hôpital privé Saint Martin, Korian Brocéliande, Korian Côtes Normandes, Polyclinique du Parc.
France Assos Santé
Conseils Territoriaux de Santé

L'Union Régionale des Associations Familiales

L'URAF Normandie a notamment en charge la représentation des familles au niveau régional.

L'UDAF 14 est représentée au Conseil d'Administration de l'URAF de Normandie par 4 administrateurs :

M. Michel le RICQUE - Vice-Président

M. Paul MERCIER - Trésorier

M. Rémy GUILLEUX - Administrateur

M. Joël PILLU - Administrateur



Faits marquants en 2022

Participation des représentants de l'UDAF aux 3 réunions du Conseil d'Administration de l'URAF (14/03/2022, 25/04/2022, 15/09/2022).

Participation à l'Assemblée Générale de l'URAF le 30 mai 2022 (10 participants).

Co-organisation avec l'URAF Normandie, les UDAF Normands et l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie (EREN) d'une conférence sur le thème « Fin de vie : comment anticiper ? Que permet la loi ? ».

En présence d'élus départementaux et régionaux, cet événement a réuni sur 2 sites (Caen et Rouen), près de 160 personnes issues des réseaux d'associations familiales normandes, des représentants familiaux, des salariés des UDAF de Normandie et des professionnels de santé de structures de soins palliatifs. De nombreux experts de qualité sont intervenus. Ces temps ont également été l'opportunité de donner la voix aux familles et bénévoles qui accompagnent des patients en fin de vie et leurs proches. Les échanges ont été suivis de deux ateliers pratiques et ludiques pour créer un espace de débat et de concertation avec les participants.





L'Unaf, en partenariat avec l'Espace de Réflexion Éthique de Normandie vous invite à une conférence :

Fin de vie : comment anticiper ? Que permet la loi ?

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

9h- 17h

- Amphithéâtre, PFRS, 2 Rue des Rochambelles, 14032 CAEN Cedex 1-17
- ERFES, 14 rue du professeur Stewart, 76000 ROUEN



L'Unaf de Normandie a le plaisir d'organiser pour son réseau de bénévoles et de salariés, une conférence sur la question de l'accès aux soins palliatifs sur notre territoire et l'importance du recueil de ses volontés ou de celles de la personne que l'on accompagne.

Venez échanger, témoigner lors d'un temps plénier et des ateliers animés par les interventions de nombreux experts de qualité.

EN PRÉSENCE DE :

- M. Guillaume PARO, Président de L'UNAF
- Mme Stéphanie PÉRE, Chargée de mission du GRSFV
- Pr Grigorev MSUTEL, Directeur de l'ONF
- Pr Alexis SATTEUR, Professeur Émérite, Université de Caen

Inscription obligatoire

Caen : [Cliquez](#)
Rouen : [Cliquez](#)

Pour toute information de prochains événements : [CONTACTEZ-NOUS](#) au 02.31.54.44.30 ou écrivez à laetitia@unaf.fr

Pensez partager également des moments précieux. L'Unaf offre le plus grand soin aux bénévoles.



L'Unaf Normandie
Unité. Respect. Solidarité.



L'Unaf Normandie
Unité. Respect. Solidarité.



L'Unaf Normandie
Unité. Respect. Solidarité.



L'Unaf Normandie
Unité. Respect. Solidarité.



L'Unaf Normandie
Unité. Respect. Solidarité.



L'Unaf Normandie
Unité. Respect. Solidarité.

L'Union Nationale des Associations Familiales

À la tête d'un réseau de 100 UDAF et 13 URAF, l'UNAF soutient les unions dans leurs missions institutionnelles et de services aux familles, notamment par des temps d'échanges et de rencontres qui permettent le partage d'expériences.

L'UNAF porte la parole des familles dans les plus hautes instances de l'Etat en s'appuyant à la fois sur l'expertise de son réseau local et des mouvements familiaux, mais également sur un travail continu d'observation et de décryptage des besoins des familles et des évolutions de la politique familiale.

L'UNAF est présidée depuis juin 2015 par Mme Marie-Andrée BLANC et ses services sont placés sous la direction de Mme Guillemette LENEVEU.



Faits marquants en 2022

Participation des responsables de l'UDAF à l'Assemblée Générale de l'UNAF le 25 et 26 juin 2022 à Rodez.

Election de Paul MERCIER des ROCHETTES, Président de l'UDAF14, au Conseil d'Administration de l'UNAF.

Participation du Président et du Directeur aux réunions organisées à leur attention les 25 et 26 mars à Auxerre et les 14 et 15 octobre à Paris.



Participation aux groupes de travail, journées thématiques et temps d'informations mis en place par l'UNAF en lien avec les activités de l'UDAF :

- Groupe de travail « Actions en faveur des familles monoparentales » le 27/01/2022.
- Webinaire UNAF de présentation du Comité Départemental des Services aux Familles et du Schéma Départemental des Services aux Familles (UNAF, DGCS et CNAF) le 04/03/2022.
- Webinaire développement associatif le 01/04/2022.
- Webinaire éco-système digital le 21/04/2022.
- Webinaire évaluation le 21/04/2022.
- Journée nationale sécurité routière le 10/05/2022.
- Webinaire UNAF restitution de l'étude sur les mineurs ad'hoc le 12/05/2022.
- Webinaire matinées du développement associatif : comment organiser et dynamiser sa conférence des mouvements le 29/06/2022.
- Webinaire jeudi de la comm : comment renforcer ses liens avec les parlementaires le 30/06/2022.
- Réunion d'information sur l'observatoire des familles 2022 le 15/09/2022.
- Webinaire outil contribution le 20/09/2022.
- Webinaire outil note de frais le 20/09/2022.
- Webinaire jeudis de la comm' : réseaux sociaux le 06/10/2022.
- Journée nationale logement le 10/10/2022.
- Formation UNAFOR nouveaux trésoriers le 03/11/2022.

Participation aux journées organisées à destination des représentants familiaux :

- Formation chef de fil représentants CAF le 11/06/2022.
- Journée nationale des représentants CAF le 19/11/2022.

L'UDAF : animateur associatif

Être adhérent à l'UDAF du Calvados, c'est faire partie d'un réseau composé d'associations aux sensibilités, actions et services diversifiés mais qui œuvrent toutes dans un intérêt commun : celui des familles.

Au cœur de ce réseau, l'UDAF anime, développe, soutient et promeut le mouvement familial avec 3 objectifs principaux :

- **Améliorer la connaissance et la reconnaissance du mouvement familial** à l'interne et à l'externe.
- **Favoriser l'émergence de projets en partenariat.**
- **Encourager les adhésions** au niveau des associations familiales et de l'UDAF.

Pour atteindre ces objectifs les bénévoles de l'UDAF du Calvados, épaulés par les salariés du service Institution Familiale, mettent en œuvre les actions retenues dans le Plan Local de Développement Associatif et dans le projet associatif. De plus, le Conseil d'Administration peut, en fonction de l'actualité et du contexte, décider de mettre en place de nouvelles actions.

Animer le réseau

Tout au long de l'année, les administrateurs de l'UDAF vont à la rencontre des associations familiales adhérentes, des fédérations et organismes associés, pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle.

Participations aux Assemblées Générales de nos associations adhérentes :

- Association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les dérives sectaires - 19 mars
- MFR de Vire - 4 avril
- MFR de St Désir - 29 avril
- Fédération Territoriale des MFR - 29 avril
- Fédération Départementale Familles Rurales - 30 avril
- Vivre son Deuil Normandie - 12 mai
- MFR de la Bagotière - 13 mai
- MFR de Blangy le Château - 20 mai
- Fédération régionale des MFR - 16 juin
- ADMR Evrecy - 22 mai
- ADMR St André sur Orne - 23 juin
- Familles Rurales Bourguébus - 19 novembre

Participations aux événements de nos associations adhérentes :

- Portes ouvertes de la MFR de St Désir - 12 mars
- Journée France Alzheimer - 21 septembre
- 60 ans de l'UNA - 25 novembre
- Cérémonie pour célébrer la réussite des jeunes de la MFR de St Désir - 16 novembre

La Conférence des Mouvements : un lieu d'échanges et de rencontres

Instance prévue dans les statuts des UDAF, la Conférence des Mouvements est un lieu d'échanges et de rencontres à destination des fédérations, associations et organismes associés adhérents à l'UDAF.

Après plusieurs années de mise en sommeil, cette Conférence a su trouver un nouveau souffle en 2022, en proposant aux membres de l'UDAF une journée de réflexion autour d'une problématique associative.

Organisée le 3 mai 2022, la première édition de cette Conférence nouvelle version, a proposé aux 24 bénévoles et chargés de développement associatif présents de s'interroger sur les leviers de remobilisation des bénévoles des associations familiales.

Après un accueil convivial autour d'un café et un jeu d'inter-connaissance, Sandrine PREVOT et Lucie FILLON, salariées du pôle vie associative de l'UNAF, ont introduit cette journée en présentant les missions du réseau et en rappelant les objectifs de la Conférence des Mouvements.

La matinée s'est poursuivie avec l'intervention de l'association Animation Emploi 14, sur la question du **renouvellement du bénévolat**.

Après un déjeuner partagé, deux ateliers pratiques ont été proposés aux bénévoles et salariés présents :

- **Comment communiquer sur son association ?**
- **Comment accueillir un bénévole ?**

La journée s'est clôturée par une restitution en plénière et la remise d'outils pratiques pour mettre en œuvre au sein des associations, les axes de travail abordés.

La Conférence des Mouvements est un véritable outil à disposition des adhérents de l'UNAF, pour les accompagner dans le développement et la gestion de leur association.

Face au succès de cette première édition, la Conférence des Mouvements s'est de nouveau réunie le 15 mai 2023 autour de deux thèmes : **le congé de représentation** et la **protection des données**.



Développer le réseau

Parce que l'union fait la force, l'UNAF cherche également à étoffer son réseau et à développer de nouveaux partenariats au bénéfice des familles et personnes qu'elle accompagne en assurant :

- Une veille permanente sur les créations d'associations familiales sur le département en vue d'une prise de contact.
- Des rencontres avec des associations non-adhérentes œuvrant dans le champ familial ou social.

Participations :

- Assemblée Générale de la Ligue de l'Enseignement - 19 mars
- Assemblée Générale de Stop aux Violences Sexuelles 14 - 04 avril
- Assemblée Générale de l'Association des Amis de Jean Bosco - 29 juin
- 90 ans de l'ACSEA - 15 septembre
- Etat de la pauvreté en France, présentation du rapport 2022 du Secours Catholique—17 novembre
- Inauguration du nouveau siège social de l'Association des Amis de Jean Bosco - 9 décembre

Le PLDA : outil du développement associatif

Le « Plan Local de Développement Associatif » est un outil interne visant à planifier et évaluer nos actions de développement associatif pour la période 2021/2024.

Il est organisé autour de 4 orientations phares :

Animer / Accueillir / Prospecter / Réactiver

avec pour ambition de redynamiser et d'élargir notre réseau afin d'accroître notre impact en faveur des familles.

Soutenir le réseau

Afin de soutenir les associations dans leurs missions, l'UDAF propose différentes prestations aux membres de son réseau.

Location ou mise à disposition de salles :

Afin de permettre aux associations d'organiser leurs réunions ou permanences et rendre ainsi réalisables leurs actions, l'UDAF met à leur disposition les salles de ses locaux, équipées du matériel nécessaire.

Gestion des adhérents :

Les associations membres de l'UDAF peuvent bénéficier gratuitement d'un accès au logiciel Adhélis, développé par l'UNAF, permettant une gestion facilitée des adhérents et l'édition des documents nécessaires à la tenue des Assemblées Générales.

Accompagnement à la vie associative :

Comment organiser une Assemblée Générale ? Comment rédiger ou modifier ses statuts ? Comment réaliser une carte d'adhérent ?....autant de questions pour lesquelles les associations peuvent trouver une réponse auprès de l'UDAF.

Informations/formations :

L'UDAF informe régulièrement les associations de son réseau sur l'actualité de la vie associative, les appels à projets publiés, les manifestations proposées par le réseau et hors réseau...

L'UDAF peut également proposer des temps d'information en présentiel, notamment via la Conférence des Mouvements, ainsi que des temps de formation pouvant être animés par l'UNAFOR (organisme de formation du réseau) ou par des acteurs locaux, sur des thématiques retenues par nos adhérents.

Soutien administratif :

L'UDAF est au service des associations pour réaliser des documents de communication, les accompagner dans l'utilisation des outils bureautiques et mettre à leur disposition du matériel pour la reprographie et la reliure.

Organisation de projet, d'évènement :

L'UDAF accompagne les associations pour transformer leurs idées en succès, notamment en les aidant à planifier leur projet, à rechercher un lieu ou un intervenant, à communiquer sur leurs actions...

Domiciliation :

Les associations adhérentes à l'UDAF peuvent faire domicilier leur courrier au siège de l'UDAF.

Mise à disposition de documentation :

L'UDAF met à la disposition de son réseau de la documentation sur des thématiques qui les concernent.

Visibilité :

L'UDAF met à la disposition des associations de nombreux outils afin d'améliorer la visibilité de leurs actions et d'en faire la promotion (voir chapitre suivant).

Mise en relation :

L'UDAF offre à son réseau l'opportunité de rencontrer des associations et partenaires avec lesquels échanger pour faciliter le déploiement de projets en partenariat.

Promouvoir le réseau

La promotion du réseau est une action clé permettant de mettre en lumière à la fois l'UDAF mais aussi et surtout les associations qui la composent.

Pour donner de la visibilité au mouvement familial, aux positions défendues et services proposés, l'UDAF déploie de multiples actions et outils de communication à destination de plusieurs cibles :

- Le grand public et notamment les familles adhérentes ou non aux associations familiales,
- Les associations elles-mêmes,
- Les partenaires institutionnels et politiques.



Les manifestations

Place aux Assos

Depuis 2015, l'UDAF du Calvados participe chaque année à « Place aux assos » organisée par la Mairie de Caen. La 8ème édition de cette manifestation s'est déroulée le 3 septembre 2022 dans l'enceinte du Château de Caen et a réuni 250 associations ainsi que de nombreux visiteurs.

Cet évènement animé et festif permet aux associations caennaises de présenter leurs engagements et leurs actions aux passants. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre d'autres associations.



Conférence-débat annuelle

Depuis 2021, l'UDAF du Calvados propose à ses associations adhérentes de tenir un stand dans le hall d'accueil du Centre des Congrès, lors de sa conférence-débat annuelle.

Le succès de cette conférence, qui accueille chaque année entre 300 et 500 personnes, permet à nos associations de bénéficier d'une très forte visibilité auprès d'un public composé majoritairement de familles, professionnels et étudiants. Afin de faciliter la venue des associations, l'UDAF se charge de la réservation et de l'installation du matériel (voir page 18).



La Fête en Famille

Tous les deux ans, l'UDAF organise « La Fête en Famille », une manifestation ludique et conviviale à destination des familles. Elle s'organise autour :

- d'un village des associations
- d'animations ludiques
- d'animations pédagogiques

Afin de permettre à toutes les associations qui le souhaitent de participer à cet après-midi, l'UDAF se charge de la mise en place de leur stand (tente, tables, chaises).

L'organisation de cette manifestation est faite en collaboration avec les associations adhérentes via un Comité d'Organisation, avec pour objectif de proposer un évènement correspondant à leurs attentes (voir page 19).



Le Forum des Familles de Ouistreham

Le 8 octobre 2022, l'UDAF du Calvados était présente à la première édition du Forum des Familles organisé par la commune de Ouistreham. Une nouvelle occasion de présenter les actions du réseau et de créer du lien avec les acteurs de terrain.



Les travaux de la commission communication

Afin de définir et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'association, l'UDAF réunit régulièrement les membres de la commission communication, composée d'administrateurs et de salariés.

En 2022, la commission communication s'est réunie le 16 mai 2022 pour travailler sur les chantiers suivants :

- Nouveau site internet de l'UDAF14
- Communication à mettre en place dans le cadre de :
 - * l'exploitation des résultats du questionnaire de satisfaction à destination des personnes suivies
 - * l'évaluation des services : information sur le nouveau processus
 - * la ré-écriture des Projets associatif et de services

L'UDAF du Calvados participe aux ateliers thématiques « Les jeudis de la comm' » ainsi qu'aux réunions proposées par l'UNAF afin de s'inscrire dans la dynamique nationale.

Le site internet et les réseaux sociaux

Un nouveau site internet : visibilité et cohérence

Le nouveau site internet de l'UDAF14 www.udaf14.fr a été mis en ligne le 16 juin 2022 et présenté au réseau lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2022.

Ce nouveau site s'intègre dans l'écosystème digital créé par l'UNAF avec la volonté d'harmoniser la communication digitale de l'ensemble du réseau pour davantage de cohérence, de visibilité et d'impact.

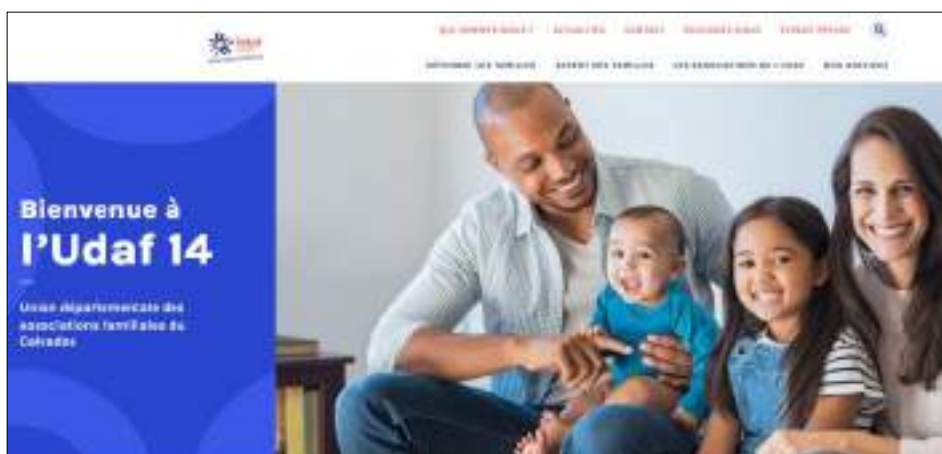
Les contenus des sites du réseau sont alimentés directement par l'UNAF. L'UDAF14 a la possibilité de personnaliser et d'alimenter le site en fonction des spécificités de ses services et de ses actualités.

L'UDAF14 a fait partie de la première vague de déploiement du nouveau site internet, la seule de la région Normandie.

L'UDAF encourage les associations familiales à utiliser son site pour donner de la visibilité à leurs événements qui sont mis en avant sur la page d'accueil.

L'UDAF du Calvados sur les réseaux sociaux

L'UDAF est également présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter) pour diffuser les outils développés par le réseau, promouvoir ses grands événements, relayer les informations des associations familiales du département et informer les familles de tout sujet pouvant toucher leur quotidien.



Facebook
633 followers



Instagram
176 followers



Twitter
94 abonnés



LinkedIn
260 abonnés

Les principales rencontres avec les partenaires

Rencontres avec les élus pour une présentation des missions de l'UDAF :

- **Mme GUILLAUME, Vice Présidente du Conseil Départemental** - 12 janvier.
- **M. WILLAUME, Vice Président du Conseil Départemental** - 17 janvier.
- **Mairie de Potigny** - 2 mars.
- **Mairie de Blainville sur Orne** - 4 mars.
- **Elus de la majorité d'Hérouville Saint Clair** - 4 mars.
- **Communauté de communes du pays de Falaise** - 8 juin.
- **M. BLANCHET, Député** - 7 novembre.
- **M. PATRIER LEITUS, Député** - 28 novembre.

Rencontres avec les représentants de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités - 28 janvier, 22 mars, 29 avril, 23 mai, 19 septembre, 20 octobre, 29 novembre.

Rencontres avec les représentants du Conseil Départemental - 22 mars, 14 septembre, 7 novembre, 9 décembre.

Rencontre avec M. LENOBLE, Directeur de la Banque de France Calvados - 18 mars.

Réunion de présentation du réseau France Services aux associations de solidarité du Calvados - 29 mars.

Conférence-Débat « La protection des majeurs : Mode d'emploi » organisée au Tribunal Judiciaire de Lisieux dans le cadre de la Journée Nationale de l'Accès au Droit - 24 mai.

Rencontre avec la directrice de la CAF - Mme Myriam HARLEY, M. Vincent DELANNOY, Sous-Directeur chargé de l'Action sociale, M. Alan STEPHAN, Sous-Directeur chargé des Prestations, Mme Sandra LEVERRIER, médiatrice et responsable du service partenaires - 12 septembre.

Participation au Forum régional pour la paix - 23 septembre.



Participation à la réunion de rentrée des associations caennaises organisée par la Mairie de Caen - 1er octobre.

Inauguration du bus des familles développé par l'UDAF 61- 7 octobre.



Participation à la réunion des associations de consommateurs et familiales organisée par la Direction Départementale de la Protection des Populations - 19 octobre.

Rencontre des services de la préfecture en charge de la médaille de la famille - 20 octobre.

Participation au comité inter-institutionnel du Schéma Départemental des Services aux Familles - 14 novembre.

Présentation du rapport sur l'état de la pauvreté en Normandie par le Secours Catholique - 17 novembre.

Participation aux 1ères assises des représentants des usagers organisées par l'Agence Régionale de Santé - 21 novembre.



Participation à la réunion de présentation du Projet Alimentaire Territorial de Lisieux Normandie en lien avec différents projets portés par l'agglomération (animation captages, PCAET, SCoT/PLUi) - 29 novembre.



Photo UDAF

L'UDAF : ses services et actions en direction des familles

Répondre aux préoccupations familiales, accompagner la parentalité, valoriser la famille...ce sont des enjeux clés pour l'UDAF du Calvados et pour lesquels différentes actions sont développées tout au long de l'année.

La conférence-débat annuelle

Cette conférence gratuite et ouverte à tous, se déroule chaque année au Centre de congrès de Caen. Afin d'assurer l'accès de toutes les familles à cet événement, la conférence est traduite en LSF.

Le 15 novembre 2022, l'UDAF du Calvados a eu le plaisir d'accueillir **Mme Héloïse JUNIER**, Docteure en psychologie et spécialiste des émotions de l'enfant.

Au cours de son intervention sur « **Les émotions de l'enfant : entendre, décrypter, accompagner** », Héloïse JUNIER a revisité, avec humour et dynamisme, les émotions de l'enfant à la lumière des apports des neurosciences, devant une salle comble rassemblant plus de 500 parents, étudiants et professionnels. L'approche pratico-pratique d'Héloïse JUNIER a permis au public de d'acquérir des clés pour comprendre et accueillir les émotions de l'enfant de façon sereine et bienveillante.

Les résultats de l'enquête de satisfaction proposée à l'issue de la conférence traduisent l'intérêt du public pour cette question et la pertinence des propos de l'intervenante.

En amont de la conférence, un forum des associations adhérentes a permis à notre réseau de présenter ses actions au public venu nombreux.

Pour clôturer cette soirée, Mme JUNIER a prolongé son temps d'échange avec les participants lors d'une séance de dédicace.



La Fête en Famille 2022

Initialement prévue en 2021 et repoussée en raison de la crise sanitaire, la **4ème édition de « La Fête en Famille » s'est tenue le samedi 11 juin 2022**, dans le cadre bucolique du château de Maltot. Une 4ème édition marquée par un record de fréquentation avec plus de 2000 visiteurs en 4 heures, venus profiter gratuitement de l'ensemble des animations proposées.

Au cours de cet après-midi convivial et festif, petits et grands ont pu profiter :

- **Du village des associations adhérentes et partenaires avec la présence de :**

- * L'ADMR du Calvados
- * L'APF France Handicap
- * L'Association Familiale Catholique de Caen
- * L'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les Dérives Sectaires (ADFI)
- * Jumeaux et Plus 14
- * La Ronde des Bambins
- * Lire et faire lire dans le Calvados
- * Solidarité Anorexie Boulimie 14
- * Stop aux Violences Sexuelles 14
- * Vivre son deuil Normandie

Toutes les associations présentes ont proposé des animations pour divertir petits et grands.

- **D'animations ludiques :**

Balades à poneys, structures gonflables, jeux en bois, jeux de société, parcours de motricité, animations cirque, rallye des asos, bulles de savons géantes, lectures à la demande...

- **D'animations pédagogiques autour du développement durable et de la biodiversité (thématique 2022) avec des intervenants locaux :**

Le CREPAN (0 déchet), le CPIE (biodiversité, écologie), Surfrider (pollution marine), Interreactions et Atipic (création de produits et cosmétiques naturels).

Sur le stand de l'UDAF il était également possible de participer à un concours de dessin sur le thème « Ma famille dans la nature » et de s'initier à la gestion du budget et au tri sélectif de façon ludique.

Sensible à l'impact écologique de sa manifestation, l'UDAF a choisi de mettre en place de nouvelles actions :

- Une buvette avec des gobelets consignés (avec le soutien du Syvedac) a commercialisé des boissons produites localement.
- Un système de tri sélectif a été mis en place.
- Un parking vélo était proposé à nos visiteurs.

Un après-midi bien rempli pour l'ensemble des participants, mais surtout une belle action en faveur des familles et du rayonnement des associations familiales qui n'aurait pu être menée sans notre réseau associatif et le soutien de nos partenaires : la Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne et de l'Odon, la Mairie de Maltot, la MFR de Maltot, Collecteam, le Crédit Mutuel, le Syvedac.



Les ateliers parents/enfants

Actions réalisées dans le cadre de la convention d'objectifs UNAF/UDAF - Développer et animer des ateliers de soutien à la parentalité

La nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2026 signée entre l'UDAF du Calvados et l'UNAF, prévoit le développement et l'animation d'ateliers de soutien à la parentalité sur 2 volets :

- **Ateliers PAPOTO - Parentalité pour tous**

Ces ateliers ont pour objectif la prévention des inégalités par le renforcement des connaissances et des compétences des parents défavorisés et/ou fragilisés. L'ambition de PAPOTO est de compenser la première inégalité constituée par l'accès à une information scientifiquement fondée concernant le développement affectif, émotionnel, social, cognitif de l'enfant et les pratiques éducatives identifiées dans la littérature comme les plus propices à son épanouissement.

La démarche PAPOTO s'organise sous forme d'ateliers de guidance parentale à partir de vidéos thématiques (par ex. « parler des émotions avec son enfant », « le jeu, essentiel pour le développement », « aider son enfant à parler », « éduquer son enfant sans violence »...) qui sont un point de départ pour un échange entre parents animé et modéré par un professionnel et/ou un bénévole.

L'année 2022 a été dédiée à la formation de plusieurs salariés à cette méthode, en vue du déploiement d'ateliers en 2023.

The logo for Papoto Parentalité Pour Tous features the word "Papoto" in a large, blue, sans-serif font. Below it, the words "Parentalité Pour Tous" are written in a smaller, orange, sans-serif font. A small orange smiley face is positioned between the two lines of text.

- **Ateliers « Parlons d'argent avec nos enfants »**

Fort de son expertise en matière d'accompagnement budgétaire et dans le domaine du logement, l'UDAF14 développe des **ateliers « Parlons argent avec nos enfants », par tranches d'âges, via des animations ludiques et interactives** (jeux pédagogiques (jeu de société, quizz...), outils interactifs), tout en laissant une large place à l'échange entre les enfants et les parents. Ces ateliers sont ponctués de conseils pour aider les parents dans la gestion du budget et dans le rapport des enfants à l'argent, à l'environnement (économie d'énergie, gestion des déchets, etc.). Ces ateliers peuvent être également co-construits avec les organismes locaux d'« éducation financière » tels que la Banque de France, Finances et pédagogie, etc.

Le **premier atelier « Parlons d'argent avec nos enfants » a eu lieu le 27 décembre 2022** dans les locaux des Rives de l'Orne (centre commercial très fréquenté de l'agglomération caennaise).

Au programme :

Pour les plus de 6 ans, une animation autour d'un jeu de société ludique et pédagogique « Mes questions d'argent » développé par la Banque de France, pour initier les enfants aux premiers réflexes d'une bonne gestion de son budget, commencer à appréhender les notions liées au financier (qu'est-ce qu'un crédit ? pourquoi souscrire une assurance ?, quels sont les différents modes de paiement ?...).

Dix parents et enfants de 4 à 10 ans sont venus participer et sont repartis avec un exemplaire de la bande-dessinée « Mon argent et moi - premiers pas dans la finance » (Finance pour tous) et « Mon cahier financier » (Banque de France) et des outils pédagogiques pour continuer à aborder ce sujet en famille.

Un atelier lecture et coloriage était proposé en parallèle pour les plus petits afin de libérer les parents occupés avec les grands et favoriser le goût de la lecture (bénévole Lire et faire lire).



La médaille de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement au moins 4 enfants.

En lien avec les services de la Préfecture, l'UDAF du Calvados contribue chaque année à l'instruction des dossiers pour émettre un avis. Les décisions d'attribution sont prises par arrêté préfectoral.

La médaille de la famille peut également être remise à toute personne ayant rendu à titre professionnel ou bénévole des services exceptionnels dans le domaine de la famille, soit sur initiative du Ministre en charge de la famille, soit sur saisine conjointe du Préfet et du Président de l'UDAF.

Fin 2021, le Ministre des solidarités et de la santé a attribué la médaille de la famille pour services exceptionnels rendus à :

- Mme Marie-Christine de TARADE,
- M. Pierre-Louis LESCHAEVE,

sur proposition conjointe de l'UDAF du Calvados et de la Préfecture du Calvados, en reconnaissance de leur engagement bénévole en faveur des familles du département pendant de nombreuses années.

Le 16 mars 2022, **Mme de TARADE a été reçue à l'Élysée, en compagnie de M. MERCIER, Président de l'UDAF du Calvados**, pour être décorée par Adrien TACQUET, secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance et des familles.



Le microcrédit personnel *Action conventionnée par la Banque des Territoires*

Le microcrédit est destiné à des **particuliers aux revenus modestes** (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, apprentis...) et a pour but de **favoriser l'insertion et/ou le maintien du lien social** (ex : financement du permis de conduire, dépôt de garantie, appareil auditif, achat de véhicule...). L'emprunteur est aidé dans le montage de son dossier et suivi pendant toute la durée du remboursement.

L'UDAF assure l'accompagnement des demandeurs issus de ses services de protection, mais également de demandeurs extérieurs.

Depuis 2018, **l'UDAF est associée au CCAS de Caen pour animer et co-porter une plateforme départementale de microcrédit** qui vise à améliorer l'accès au microcrédit en développant un réseau de partenaires affiliés sur tout le territoire.

Au 31 décembre 2022, la plateforme comptait **25 partenaires** : Cobanor Tritex, Plaine Emploi, R'Pur, Habitat et Humanisme, Confédération Syndicale des Familles 14, BAC Emploi Lisieux, Association Familiale de Douvres la Délivrande, Croix Rouge Calvados, SINEO/Transmission 14, INFREP Calvados, SAJD-ACSEA, Inolya, Mobilys, Dynamia, Handyjob et plusieurs CCAS Colombelles, Fleury sur Orne, Honfleur, Ifs, Luc sur Mer, Mézidon Vallée d'Auge, Monderville, Ouistreham, Trouville sur Mer, Verson.

Chiffres clés 2022

107 évaluations

54 dossiers présentés aux partenaires bancaires

38 microcrédits accordés

2 partenaires bancaires :
Caisse d'Épargne, Créasol

Faits marquants 2022

Présentation de l'action microcrédit :

- **aux CESF du Conseil Départemental** (22 février).
- **aux partenaires souhaitant intégrer la plateforme** (12 mai)
- **au Comité d'inclusion bancaire** (18 novembre)
- **aux Conseillers en insertion professionnelle du Calvados** (25 novembre)

Réunion de bilan de la plateforme en présence de 12 partenaires (17 octobre).

Participation au forum de mobilité organisé par Mob'in (25 novembre).

Lire et faire lire dans le Calvados



Action réalisée dans le cadre de la convention d'objectifs UNAF/UDAF

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants dans différentes structures éducatives (écoles, crèches, centres de loisirs...) et ainsi stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Chiffres clés au 31/12/2022

97 interventions assurées par **78** lecteurs bénévoles intervenants en moyenne 1 fois par semaine en période scolaire dont **30** nouveaux lecteurs

44 lieux d'interventions

dont **14** nouveaux :

18 écoles, 14 crèches, 3 foyers, 3 centres de loisirs, 3 bibliothèques/médiathèques,
1 relai petite enfance, 1 structure d'accompagnement scolaire

Implantation dans **20** communes du département

Sur le territoire Calvadosien, l'action est portée par l'association « Lire et faire lire dans le Calvados » co-fondée par l'UDAF du Calvados et la Ligue de l'Enseignement du Calvados. Pour soutenir le Conseil d'Administration de l'association dans le développement et l'animation du réseau de bénévoles et de structures partenaires, l'UDAF est engagée dans la coordination du dispositif.

Après deux années complexes en raison de la crise sanitaire, la rentrée scolaire de septembre 2022 a marqué une reprise importante de l'activité avec le recrutement de nouveaux lecteurs bénévoles et de nouveaux lieux d'intervention.

Faits marquants 2022

Formations/Informations :

Formation « Animer des séances Lire et faire lire auprès de publics éloignés du livre et de la lecture », animée par le CEMEA sur 2 jours (19 septembre et 3 octobre) en présence de 17 lecteurs - financement Conseil Départemental du Calvados via la Bibliothèque du Calvados.

Organisation du 1er café-livres dans les locaux de la médiathèque de Colombelles avec présentation d'ouvrages par 3 médiathécaires et temps d'échanges - 14 participants (1er décembre).

Formation de la coordination « Animer un réseau bénévole » animé par Lire et faire lire National - 7 participants.

Lectures évènementielles :

Animation d'une séance de lecture traduite en LSF dans les locaux de la ludothèque Jeux m'amuse gérée par la Ronde des Bambins et en partenariat avec l'Association des Parents d'Enfants Sourds (16 janvier).

Lectures évènementielles lors de « La Fête en Famille » (11 juin), « Renouer avec le vivant » (organisée par la Ligue de l'Enseignement du Calvados les 22, 23, 24 septembre), fête de quartier de la Folie Cuvrechef (22 juin), kermesse de Saint Manvieu Norrey (25 juin).



Rencontres d'auteurs/illustrateurs

Action « Sensibilisation aux livres grâce à une rencontre avec une illustratrice » avec 8 demi-journées d'ateliers animés par Céline AZORIN à destination d'un groupe d'enfants accueillis en foyer de protection de l'enfance. Ateliers réalisés au sein de la bibliothèque de la Grâce de Dieu avec la création d'un livre, remis à chaque enfant (octobre 2022)- Financement Normandie Livres et Lecture / FILL / Sofia.

Intervention d'Alice BRIERE HACQUET dans les écoles d'Epinay sur Odon et Noyers Bocage avec un temps de rencontre avec les lecteurs et l'animation d'un atelier auprès de 2 classes (15 décembre) - financement Lire et faire lire National.

Actions de communication et de promotion :

Cérémonie de remise du label « Ma commune aime Lire et faire lire » à la commune de Verson, symbole de l'implication de la commune dans le développement et le soutien de l'action.

Au programme de cette matinée :

- Retour en images sur des séances « Lire et faire lire » réalisées dans les écoles de Verson.
- Restitution du travail réalisé par les enfants pendant les ateliers animés par Céline AZORIN, graphiste et illustratrice du Calvados. Ces ateliers avaient pour but la réalisation en classe, de livres sur le thème de la nature.
- Fac-similé d'une séance de lecture pour des adultes, animée par des bénévoles.
- Remise du label « Ma commune aime Lire et faire lire » par Mme BAUBY-MALZAC (Présidente de Lire et faire lire National) à Mme BRIOUL, Maire-adjointe en charge de la communication et Mme PERRIER, Maire-adjointe en charge de la culture et de l'animation, représentant Mme DONATIN, Maire de Verson.
- Lecture d'un conte africain par Mme BONS, conteuse et lectrice Lire et faire lire.

Avec le soutien financier du Centre National du Livre.

Participation à « Place aux Assos » au château de Caen et au salon des associations de Lisieux (4 septembre).

Participation à la réunion de rentrée des associations caennaises (1er octobre).

17 rencontres avec les structures partenaires pour des réunions de mise en place, bilan ou présentation.

13 rencontres avec des partenaires institutionnels ou politiques (services du Conseil Départemental, collectivités, Direction Régional des Affaires Culturelles, Normandie Livres et Lectures...).

Gouvernance :

Assemblée Générale de Lire et faire lire dans le Calvados le 9 novembre 2022 dans les locaux du centre d'animation de la Grâce de Dieu avant le renouvellement du Conseil d'Administration et l'élection de 3 nouvelles administratrices.



L'UDAF : ses services et actions de soutien à destination des personnes et familles en situation de vulnérabilité

En concertation avec différents partenaires (services sociaux et médico-sociaux, services judiciaires, de santé, etc...), l'UDAF du Calvados accompagne les familles et les personnes en difficulté en menant auprès d'elles des actions d'intérêt familial et de service public.

Elle réalise ses missions à partir de trois sites géographiques (Caen, Lisieux, Villers Bocage) pour les familles et les usagers vivant à domicile ou en institution.

Pendant les différents confinements, les services de l'UDAF ont poursuivi leurs actions en adaptant la prise en charge aux mesures sanitaires et aux besoins des personnes accompagnées et ceci grâce aux investissements réalisés en amont pour permettre le travail à distance.

Le service protection juridique des majeurs

L'UDAF du Calvados exerce des mesures de protection juridique des majeurs depuis 1969.

Dans ce cadre, nos services sont mandatés par le juge des contentieux de la protection (anciennement nommé juge des tutelles) pour accompagner des personnes dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération soit des facultés mentales, soit de leurs facultés corporelles empêchant l'expression de leur volonté.

Il existe plusieurs mesures de protection, adaptées aux besoins des majeurs en situation de vulnérabilité :

- **La sauvegarde de justice** : C'est une mesure de courte durée, qui ne peut excéder 2 ans (1 an renouvelable une fois). Elle peut permettre au majeur d'être représenté pour accomplir certains actes lorsqu'un mandat spécial a été prononcé par le juge.
- **La curatelle simple** : La personne accomplit seule les actes de gestion courante, comme la gestion du compte bancaire ou la souscription d'une assurance. En revanche, elle doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants, tels que la souscription d'un emprunt par exemple.
- **La curatelle renforcée** : Comme en curatelle simple, la personne devra être assistée de son curateur pour les actes les plus importants. Cependant, c'est le curateur qui perçoit seul les ressources de la personne et qui règle ses dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci.
- **La curatelle aménagée** : Le juge énumère les actes que la personne en curatelle a la capacité de faire seule ou, à l'inverse, ajouter d'autres actes à ceux pour lesquels l'assistance du curateur est exigée.
- **La tutelle** : La tutelle est une mesure destinée à protéger une personne majeure dans la protection de sa personne et/ou de tout ou partie de son patrimoine. Le tuteur la représente par principe dans tous les actes de la vie civile et perçoit les ressources de la personne sur un compte ouvert au nom de celle-ci, pour assurer la gestion de ses dépenses.
- **La mesure d'accompagnement judiciaire** : Elle est destinée à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées, mais qui sont en grande difficulté sociale et lorsque leur santé ou leur sécurité en est compromise et qu'elles perçoivent des prestations sociales. Dès lors, la gestion des prestations sociales déterminées par le juge est confiée à un mandataire judiciaire, assortie d'un accompagnement social individualisé.
- **La tutelle mineur** : Lorsque l'autorité parentale ne peut plus s'exercer, les enfants mineurs peuvent être placés sous tutelle légale. Un ou plusieurs tuteurs sont nommés, en remplacement des parents. Le tuteur prend soin du mineur et assure la gestion et la conservation de son patrimoine éventuel.

Faits marquants en 2021

Rencontres inter-associatives avec l'ATMP et l'ACSEA-ATC (26 janvier, 22 juillet et 12 septembre).

Rencontre avec les juges des contentieux de la protection (68 mars, 27 mai, 27 juin, 8 juillet, 18 novembre, 5 décembre).

Temps d'échange réguliers avec les représentants des pouvoirs publics dans le département et dans la Région (Préfecture, DDTES, DREETS).

Participation aux audiences solennelles de rentrée des autorités judiciaires au Tribunal Judiciaire de Caen (21 janvier).

Participation à la visio-conférence des acteurs de la lutte contre la pauvreté en région normandie (9 février).

Rencontre avec le pôle d'accès aux soins de la CPAM (21 mars).

Rencontre avec la directrice de la CAF - Mme Myriam HARLEY, Directrice, M.Vincent DELANNOY, Sous-Directeur chargé de l'Action sociale, M.Alan STEPHAN, Sous-directeur chargé des Prestations, Mme Sandra LEVERRIER, médiatrice et responsable du service partenaires (12 septembre).

Finalisation de la réécriture du projet de service MJPM.

Participation aux comités directeur de Synergie (1er juin et 1er décembre) ainsi qu'à son **Assemblée Générale** (2 juin).

Participation à la présentation de la restitution de l'étude sur les mesures mineurs ad'hoc menée par l'UNAF (12 mai).

Organisation et participation aux **réunions du groupement CESAR entre les UDAF de Normandie** pour une coopération technique sur des domaines d'actions précis et sur un partage d'expertise (4 février, 20 mai, 13 octobre, 20 décembre).

Participation au **comité directeur du Groupement d'Etude des Services Tutélaires de l'Ouest** (GESTO) en qualité de membre (5 juillet et 22 novembre). Participation au groupe éthique GESTO (11 octobre).

Participation et intervention lors de la conférence : « Actualités du droit des majeurs protégés » à l'Université de Caen (16 septembre).

Participation à la commission spécialisée des formations juridiques à l'IRTS de Normandie (10 mai).

22 MAJ

Chiffres clés 2022

Au 31/12/2022

76 tutelles mineurs

2 332 mesures de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice réparties en :

713 mesures de tutelles

1 576 mesures de curatelles

50 sauvegardes de justice

7 subrogés tuteurs ou curateurs

Le soutien aux tuteurs familiaux :

Soutien Info Tutelle (en partenariat)

L'UDAF participe avec les associations tutélaires ATMP du Calvados et ATC-ACSEA, au fonctionnement du Soutien Info Tutelle qui a pour objet d'informer et de soutenir des personnes appelées à exercer ou exerçant les mesures de protection juridique de leur proche majeur en application de l'article 449 du Code Civil.

En amont du prononcé des mesures par le juge, il permet d'informer les familles sur les différents régimes de protection et d'appréhender leur éventuelle future mission de façon plus sereine. Par la suite, le service accompagne et informe les familles tout au long de l'exercice de leur mandat.

Lors des permanences, un professionnel expérimenté écoute, informe et oriente les familles.



Le SIT propose :

Une ligne téléphonique dédiée

Des rendez-vous individuels

Des actions collectives d'information

De la documentation à destination des familles

Chiffres clés 2022

Activité UDAF

61 permanences au cours de l'année
197 personnes renseignées dont **117**
lors des permanences physiques

Faits marquants en 2022

Poursuite par les trois structures partenaires (UDAF14 / ATC-ACSEA / ATMP), des permanences physiques mises en place afin de répondre aux besoins sur l'ensemble du Calvados.

Permanences assurées par l'UDAF14 :

- **Caen-Maison des Associations (une à deux fois jeudis par mois)**
- **Caen-Tribunal Judiciaire (une à deux fois par mois)**
- **Lisieux-UDAF (une fois par mois)**
- **Lisieux - Tribunal Judiciaire (nouveau 2022)**

Des permanences téléphoniques sont également proposées afin de compléter le dispositif.

Mise en place de deux **Cafés Tutelles à destination des familles** sur les thèmes suivants : mise en place de la mesure de protection (18/06/2022) et saisine du Juge des contentieux de la protection (21/05/2022).

Signature d'une convention avec le tribunal judiciaire de Lisieux pour la mise en place de permanence ISTF (05/12/2022).

Participation aux réunions du comité de pilotage Information et Soutien aux Tuteurs Familiales (5 janvier, 28 janvier).

Actions collectives auprès des partenaires suivants :

CLIC d'Urville (à destination des particuliers et professionnels - 29/03/2022), IRTS (à destination des étudiants - 12/05/2022), UNAFAM (à destination des familles - 17/05/2022), Tribunal judiciaire de Lisieux (journée nationale d'accès au droit - 24/05/2022), ADAPT Ifs (à destination des jeunes majeurs suivis en IMPRO - 29/06/2022), SAMSAH Caen (à destination des parents d'enfants présentant des troubles autistiques - 22/09/2022), Ondefontaine (à destination des aidants familiaux - 06/10/2022), Résidence la Vallée d'Auge à Lisieux (à destination des familles et résidents - 16/10/2022).

Le service accompagnement enfance et famille

L'UDAF du Calvados exerce également des mesures d'accompagnement individuel ou familial, en vue de favoriser le retour à l'autonomie.

- **Les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)** sont des mesures ordonnées par le juge des enfants, prévues à l'article 375-9-1 du Code Civil. L'action du délégué aux prestations familiales vise d'une part à sécuriser la bonne utilisation des prestations familiales pour les besoins liés au logement, à l'éducation, à la santé et l'entretien des mineurs. D'autre part, le délégué exerce une action éducative visant le retour à l'autonomie budgétaire de la famille.
- **Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)** sont des mesures administratives contractuelles qui s'adressent à des adultes percevant des prestations sociales et rencontrant des difficultés dans la gestion de leur budget pouvant compromettre leur santé ou leur sécurité. La MASP vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations sociales.

L'UDAF est mandatée par le Conseil Départemental du Calvados avec lequel une convention est établie.

- **Les enquêtes sociales** sont demandées par les juges aux affaires familiales lorsque ceux-ci sont insuffisamment informés par les éléments dont ils disposent, notamment lors des procédures de séparation familiale. L'enquête sociale porte sur la situation de la famille, parents et enfants, ainsi que le cas échéant, sur les possibilités de réalisation du projet des parents ou de l'un d'eux quant aux modalités d'exercice de l'autorité parentale.
- **L'Accompagnement Social Individualisé (ASI)** est une mesure administrative contractuelle qui s'adresse aux bénéficiaires du RSA orientés vers la sphère sociale et qui rencontrent des difficultés importantes et multiples constituant des freins à leur insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement a alors pour objectif premier de déboucher sur leur mieux-être, sur leur développement personnel et leur insertion sociale. Les participants sont accompagnés en moyenne au rythme de deux rencontres par mois. L'UDAF intervient sur les territoires couverts par les circonscriptions de Pays d'Auge Nord et Pays d'Auge Sud.

Faits marquants en 2022

Réécriture des projets de services MASP et MJAGBF.

Temps d'échange avec les pouvoirs publics (Préfecture, DDTES, DREETS) concernant l'activité des services.

Rencontres régulières avec les différents partenaires territoriaux.

Rencontre avec la directrice de la CAF - Mme Myriam HARLEY, Directrice, M.Vincent DELANNOY, Sous-Directeur chargé de l'Action sociale, M.Alan STEPHAN, Sous-directeur chargé des Prestations, Mme Sandra LEVERRIER, médiatrice et responsable du service partenaires (12 septembre).

Rencontre UDAF/CRIP/DETAS (protection de l'enfance) en vue de l'organisation d'une présentation de leurs actions auprès de l'ensemble des professionnels de l'UDAF.



Chiffres clés 2022

122 MASP

Au 31/12/2022

245 MJAGBF

Au 31/12/2022

72 enquêtes sociales
confiées au cours de l'année

155 bénéficiaires d'un ASI

Nombre de prescriptions reçues en 2022

Le Service d'Aide et d'Information pour le Logement (SAIL), rattaché au Service Accompagnement Enfance et Famille, intervient auprès de toutes les familles qui le souhaitent, qu'elles soient propriétaires, accédantes à la propriété ou locataires de leur logement, pour les informer ou accompagner sur les questions liées au logement.

Ses missions

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)** par convention avec le Conseil Départemental et en réponse au marché public (2021/2023).
- **L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)** et les diagnostics complémentaires en convention avec Action Logement Services.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL)** en partenariat avec le CCAS de Caen via convention.
- **Actions d'Accompagnement Vers le Logement (AVDL) des bénéficiaires de la protection internationale** par convention avec l'Etat.
- La réalisation des **enquêtes de prévention des expulsions**.
- **L'Aide à la Gestion Locative Sociale des résidents des résidences sociales de la société ADOMA** par convention avec ADOMA, ainsi que **l'accompagnement des bénéficiaires RSA résidents des résidences sociales de la société ADOMA** par convention avec le Conseil Départemental.
- **Actions d'accompagnement vers l'emploi des étrangers en situation régulière accueillis au sein des résidences ADOMA pour lever les freins à l'emploi.**



Chiffres clés 2022

175 mesures d'ASLL exercées dans le cadre du marché public

49 mesures d'ASLL exercées dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental

18 diagnostics et **33** personnes accompagnées en ASLL Action Logement Services (*pour les mesures reçues en 2022*)

79 mesures AVDL reçues au cours de l'année

41 bénéficiaires de la Protection internationale accompagnés en AVDL

1433 enquêtes réalisées sur la prévention des expulsions

163 résidents accompagnés dans le cadre de l'AGLS auprès d'ADOMA sur les structures Caennaises et **75** sur la nouvelle structure de Fleury-sur-Orne

107 personnes accompagnées dans le cadre du RSA

Faits marquants en 2022

Réécriture du projet de service SAIL.

Poursuite du partenariat avec la Mairie de Caen et la Communauté d'agglomération Caen la Mer dans le cadre de la Maison de l'Habitat et **développement en partenariat avec le CCAS de Caen de l'action FNAVDL.**

Poursuite de l'action sur la prévention des expulsions en partenariat avec les commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives-CCAPEX du département.

Poursuite de la représentation de l'UDAF à l'ensemble des commissions liées au logement du département : CCAPEX, SYPLO, commissions FSL.

Rencontres régulières avec les partenaires (Conseil Départemental, CAF, DDTES) pour le suivi des actions en cours et le développement de nouvelles interventions.

Déploiement des permanences Points Conseil Budget (voir page suivante).

Service Public Insertion Emploi : **rencontres préparatoires avec le Conseil Départemental et FACE-Normandie pour la mise en place d'une expérimentation visant le soutien des nouveaux entrant bénéficiaires du RSA et au plus de 50 ans bénéficiaires du RSA sur un volet accompagnement social et accompagnement vers l'emploi.** Déploiement prévu en 2023.

Participation à la **réunion de coordination des enquêteurs sociaux du ressort de la cour d'appel** le 8 mars 2022.

Les actions autour du budget et de la consommation :

- **Points Conseil Budget (PCB)**
- **Information et Soutien au Budget Familial (ISBF)**

sont également rattachées au Service Accompagnement Enfance et Famille.

En 2021, l'UDAF du Calvados a lancé le déploiement de **6 Points Conseil Budget** sur tout le département du Calvados.

En 2022, ce sont **14 lieux de permanence PCB et 4 lieux de permanence ISBF** qui permettent un maillage territorial efficient sur tout le département.

Ce dispositif d'Etat est un axe phare de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté, et du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2017-2022 au niveau local.

Il s'agit d'un **service d'accompagnement budgétaire ouvert à tous sans condition, gratuit et confidentiel**.

Objectifs des dispositifs PCB et ISBF

Lutter contre
l'endettement et le mal-
endettement

Prévenir les difficultés budgétaires
et les
situations de surendettement
(actions de sensibilisation)

Accompagner les personnes dans la
gestion et la maîtrise de leur budget
lors d'entretiens personnalisés

Renforcer, si besoin, l'**efficacité de**
la **procédure de surendettement**
par un accompagnement

PCB : Chiffres clés 2022

293 personnes reçues ou accompagnées

747 entretiens réalisés

6 labels déployés

12 journées de permanences par semaine –
48 par mois

14 lieux d'implantation en 2022 au sein des
points info 14 « France services »

Une **vingtaine** d'actions collectives organi-
sées sur l'ensemble du territoire en partenariat
avec EDF et Finances et Pédagogie

Près d'**une centaine** de rencontres avec
les partenaires pour informer et communiquer
sur le dispositif

ISBF : Chiffres clés 2022

4 sites d'intervention : Caen (Maison de l'habi-
tat), Caen (UDAF), Falaise, Lisieux

8 permanences par mois

95 entretiens réalisés

41 personnes reçues ou accompagnées



Faits marquants en 2022

Un **important travail de communication et d'information a été mené en 2021 et s'est poursuivi en 2022** pour informer et communiquer sur le dispositif auprès des partenaires et du grand public.

Pour l'ensemble du dispositif PCB et pour l'Information et le Soutien au Budget Familial, c'est près d'une centaine de rencontres avec les partenaires, en particulier les services du Département pour **coordonner les missions des PCB et des circonscriptions d'action sociale**.

Le 3 février 2022 : M. COURT (Préfet du Calvados), Mme QUERTIER (Vice-Présidente du Conseil Départemental), Joël BRUNEAU (Maire de Caen) et M. MERCIER (Présidente de l'UDAF14) étaient réunis pour la **cérémonie officielle de signature de la convention de partenariat pour le déploiement du PCB de Caen la Mer**.

L'UDAF est partie prenante des comités de suivi départemental et régional des PCB du Calvados et de Normandie, pilotés par les services de l'Etat, avec la CAF, le haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté, la Banque de France, le Département, etc.

Actions collectives :

10 ateliers « économie d'énergie » sur tous les territoires des PCB ont été organisés entre novembre 2022 et janvier 2023.

1 atelier « Bien vivre avec l'argent » avec Finances et pédagogie s'est tenu au Moho à Caen.

Animation d'un jeu pédagogique autour du budget lors de « La fête en Famille » de l'UDAF avec plus de 65 participants.

Création par l'UDAF d'ateliers parent/enfant alliant soutien à la parentalité, éducation financière et lutte contre l'illettrisme par l'animation du jeu « Mes questions d'argent » de la Banque de France dont la première séance s'est tenue le 27 décembre 2022 dans les locaux du centre commercial des Rives de l'Orne.

Cet atelier a réuni parents et enfants qui ont reçu en fin d'atelier des outils permettant de poursuivre la réflexion à la maison.

Pour permettre l'accès aux familles monoparentales ou séparées, des ateliers de lecture ou de coloriage étaient proposés aux plus jeunes.



L'UDAF : des bénévoles et salariés engagés pour et avec les familles

Toutes les actions présentées précédemment ne pourraient être menées sans l'engagement des bénévoles membres du Conseil d'Administration, des représentants et des salariés de l'UDAF, qui œuvrent chaque jour pour assurer les missions de l'Institution.

La gouvernance : des bénévoles au cœur du fonctionnement de l'UDAF

L'UDAF du Calvados est administrée par des bénévoles, élus en Assemblée Générale ou désignés par les mouvements, membres des associations familiales adhérentes. Venus d'horizons associatifs divers, ces bénévoles rejoignent l'UDAF pour apporter leur connaissance des réalités familiales, contribuer à la définition de la politique familiale locale et participer à la gouvernance de l'UDAF.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'instance de décision qui définit, oriente et contrôle les actions de l'association UDAF. Elle est composée des associations familiales adhérentes membres actifs, des fédérations départementales, des organismes associés et de partenaires institutionnels et politiques. Les votes portent sur l'activité de l'UDAF, les budgets et, tous les deux ans, l'élection d'une moitié des administrateurs.



L'UDAF14 a tenu **le 17 juin 2022** ses Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire, dans les locaux de la MFR de Maltot.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'UDAF14 a soumis à ses adhérents des modifications statutaires permettant notamment d'instituer la possibilité de se réunir et de prendre des décisions à distance.

Au cours de son Assemblée Générale Ordinaire, l'UDAF14 a présenté aux participants :

- Ses rapports d'activité et financier 2021
- Son nouveau projet associatif
- Son nouveau site internet lancé le 16 juin 2022
- Les membres des délégations CAF et CPAM installés en début d'année 2022
- L'outil de développement associatif «Conférence des Mouvements»

Les représentants des associations adhérentes ont également procédé au renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration de l'UDAF.

Pour clôturer cet événement, Paul MERCIER, Président de l'UDAF du Calvados, a exposé son rapport moral et d'orientations avant de convier les personnes présentes à un dîner convivial.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, instance délibérative, est constitué de membres bénévoles issus des associations familiales qui sont soit :

- élus lors de l'Assemblée Générale sur candidatures individuelles,
- désignés par les fédérations, les associations familiales ou les sections, membres actifs de l'UDAF afin de représenter l'ensemble des sensibilités associatives.

Le Conseil d'Administration définit les positionnements de l'Institution et gère l'ensemble des actions de l'UDAF en prenant toute décision nécessaire à son fonctionnement.

Paul MERCIER des ROCHETTES (AFC)

Président

Bureau

Annick CZECHKO (UDAPEI)

Joël PILLU (UNAFAM)

Vice-présidents

Anne Marie LETOURNEUR (MFR)

Secrétaire

Agnès ZARAGOZA (MFR)

Secrétaire Adjointe

Michel EVRARD (AFC)

Trésorier

Michel le RICQUE (AFC)

Trésorier Adjoint

Annick HAISE (APF France handicap)

Annie LECONTE (MFR)

Membres

Bureau renouvelé en 2022.

Autres membres

Marylène BAUDET (ADMR)

Marilyne DESFAUDAIS (Jumeaux et Plus 14)

Christine de VANSSAY (AFC)

Aline GUERIN (CSF)

Yves GUERIN (MFR)

Rémy GUILLEUX (MFR)

Martine LECHARPENTIER (CSF)

Danielle LERENARD (UNAFAM)

Véronique MONNERIE (Jumeaux et Plus 14)

François TURPIN (AFC)

Liste au 25/05/2023

9 membres du Bureau

19 membres du Conseil d'Administration

Principaux thèmes abordés en 2022

- Développement associatif
- Actions conventionnelles
- Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs UDAF14/UNAF
- Evolution du nombre d'adhérents
- Représentation familiale
- Organisation des différentes manifestations de l'UDAF
- Stratégies de communication
- Démarche qualité et d'évaluation
- Budget
- Observatoire des familles
- Modifications statutaires
- Suivi des organes de gouvernance

4 réunions de Bureau

8 réunions du Conseil d'Administration

Les commissions

Afin d'aider les délégués familiaux dans leurs représentations et d'éclairer le Conseil d'Administration dans ses réflexions, des commissions et des groupes de travail sont mis en place.

Ces instances mixtes, composées de bénévoles et de salariés, permettent d'apporter sur différents thèmes, une vision militante et politique aux objectifs poursuivis et aux actions à mettre en œuvre.

Commissions ou groupes de réflexion

La Commission communication : *Travail sur la refonte du site internet de l'UDAF14 dans le cadre de la stratégie UNAF de développement d'un éco-système digital unifié (16 mai)*

La Commission « Actualités de la politique familiale » : *poursuite du travail de réflexion sur la thématique de la prise en charge de la fin de vie avec l'organisation d'une conférence régionale pilotée par l'URAF, les UDAF Normandes et l'EREN (20 janvier, 19 avril, 13 mai, 14 juin, 11 juillet, 29 août, 20 septembre, 4 octobre)*

Le comité d'organisation « Conférence des mouvements » : *préparation de la rencontre 2022 (24 janvier, 15 mars, 17 mars)*

Le comité d'organisation « La Fête en Famille » : *préparation de l'édition 2022 (11 janvier, 29 mars)*

Commissions utiles au fonctionnement de la Gouvernance et à la bonne marche des services

La Commission de contrôle : *Examen des listes d'adhérents (23 février), examen des candidatures pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration (10 mai)*

La Commission « Gestion des services » : *En charge du suivi de la démarche qualité et d'évaluation (31 mai)*

L'Instance de contrôle : *contrôle des procédures comptables (1er avril, 26 juillet, 19 octobre, 12 décembre)*

FOCUS SUR L'INTEGRATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Afin d'accompagner les nouveaux administrateurs dans leur prise de fonction, l'UDAF du Calvados a mis en place une procédure spécifique reposant sur deux grandes actions :

- La nomination d'un tuteur expérimenté au sein du Conseil d'Administration
- L'organisation d'une matinée d'intégration

Ainsi le 18 octobre 2022, l'UDAF a accueilli M. GUERIN, nouvel administrateur coopté en décembre 2021 et élu en juin 2022, ainsi que d'anciens administrateurs venus actualiser leur connaissance de l'Institution.

Au cours de cette matinée, ont été présentés :

- L'histoire du Mouvement Familial et de ses fondements législatifs
- Les actions et missions réalisées par le service Institution Familiale
- Les services de protection des majeurs, d'accompagnement enfance et famille, de soutien aux tuteurs familiaux

Ce temps d'échange s'est clôturé par une visite des locaux et une présentation aux différents responsables de service.

Les équipes de professionnels

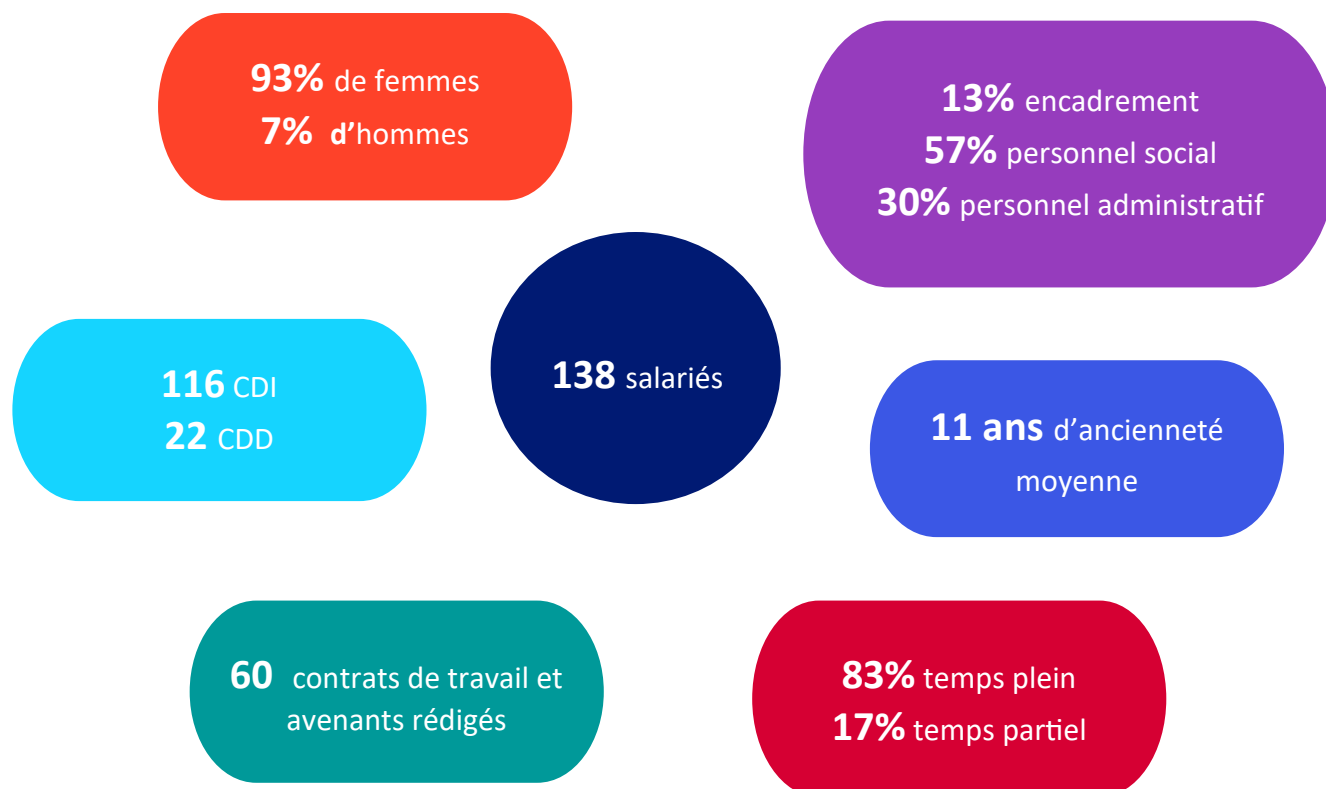
Les professionnels de l'UDAF sont répartis entre les 3 grands pôles d'activités :

- **Pôle vie associative et actions familiales**, qui soutient le réseau associatif et les bénévoles dans leurs actions (pages 5 à 23)
- **Pôle protection et accompagnement**, qui exerce les mesures au bénéfice des personnes et familles en situation de vulnérabilité (pages 24 à 30)
- **Pôle services généraux**, qui regroupe les services indispensables au bon fonctionnement de l'institution : ressources humaines, accueil, courrier, logistique, informatique et comptabilité (pages 31 à 38)

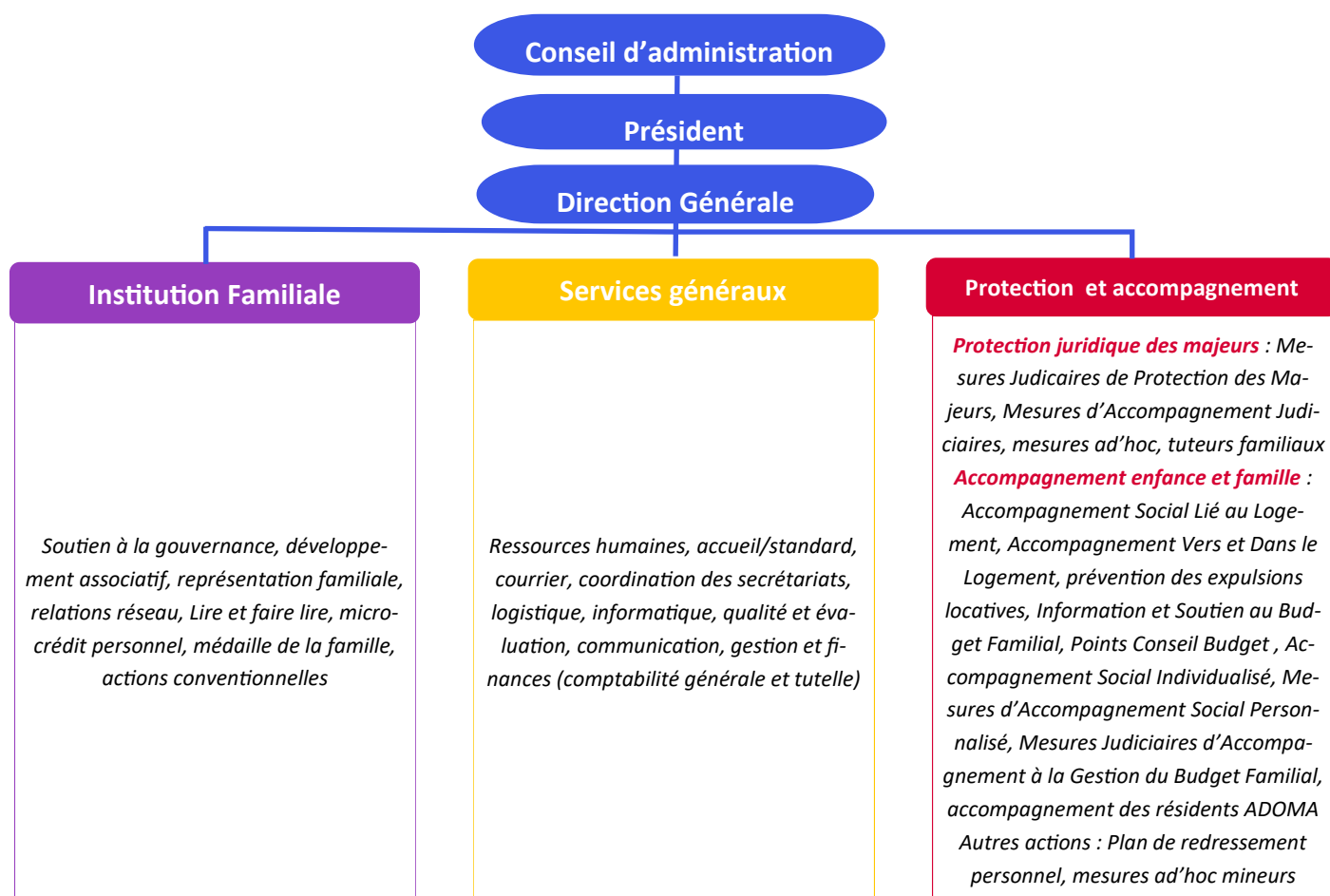
Les services de l'UDAF sont placés sous la direction de Christophe NIEL, mandaté par le Conseil d'Administration pour mettre en œuvre ses directives et recommandations.

Antenne de Caen et siège social	Antenne de Lisieux	Antenne de Villers Bocage
 90 salariés	 23 salariés	 25 salariés
49 rue de Lion sur Mer	9 rue Calmette et Guérin	3 rue des Fours à Chaux

Les ressources humaines (au 31/12/2022)



L'organisation des services



La qualité de vie au travail

Après deux années marquées par la crise sanitaire, le Conseil d'Administration et la Direction de l'UDAF du Calvados, ont souhaité réunir l'ensemble des salariés pour une journée conviviale et fédératrice.

Le jeudi 8 septembre 2022, les salariés et administrateurs se sont donc retrouvés au sein du MoHo, un tiers-lieu moderne et innovant en plein cœur du centre ville de Caen.

Au programme de cette journée :

- Un point d'activité et une présentation des projets à venir par le Président et le Directeur Général.
- Une intervention de M. Vincent GIRARD, spécialiste en gestion du stress et des émotions.
- Un apéritif déjeunatoire dans les locaux du MoHo.
- Une animation conviviale par équipes autour de résolution d'énigmes et autres casse-têtes (avec remise de médaille à l'équipe gagnante).
- Un atelier de médiation dirigée animé par M. Vincent GIRARD permettant d'acquérir des trucs et astuces pour mieux gérer son stress au quotidien.



Le service ressources humaines assure également la gestion des formations pour permettre l'adaptation continue des salariés aux outils de travail et à l'évolution des dispositions législatives afin de leur permettre de monter en compétences et d'améliorer leurs pratiques.

Formations

- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) (1 salarié)
- Communication positive (1 salarié)
- Délégations de pouvoirs (2 salariés)
- Les écrits professionnels (14 salariés)
- Droits des étrangers (14 salariés)
- Surendettement instruction du dossier (27 salariés)
- Inclusion bancaire (16 salariés)
- Outils numériques – Banque de France (12 salariés)
- Webinaire Protection de l'enfance « Violences sexuelles faites aux enfants » (1 salarié)
- Webinaire : accompagnement budgétaire (2 salariés)
- Commission de contrôle (2 salariés)
- Encadrer une équipe pour la première fois (1 salarié)
- Elections professionnelles : Préparer le renouvellement du CSE (2 salariés)
- Plan pluriannuel d'investissement et de financement : enjeux et méthodologie d'élaboration (2 salariés)
- Organiser une action collective en accompagnement budgétaire (6 salariés)
- Préparation à l'animation du jeu « sur la piste de Mathieu » (2 salariés)
- Les rencontres de la protection sociale (1 salarié)
- Communication et animation d'équipe (1 salarié)
- Epargne du majeur protégé (1 salarié)
- Visite à domicile, trouver la bonne distance (15 salariés)
- Questionner efficacement un entretien de recrutement (1 salarié)
- Les questions énergétiques (1 salarié)
- Les rendez-vous logement (5 salariés)
- Excel perfectionnement (1 salarié)
- Formation Incendie (113 salariés)
- Formation Evacuation (14 salariés)
- Approche systémique cycle 2 (7 salariés)
- CNC MJPM (2 salariés)

Colloques, conférences

- Colloque – Actualité juridique de la protection juridique des majeurs (49 salariés)
- Mon Espace Santé (1 salarié)
- Atelier Paramétrage de la paie (1 salarié)
- Atelier de soutien à la parentalité (2 salariés)
- Colloque : Enfants en danger : mieux les signaler pour mieux les protéger (4 salariés)
- Conférence Uraf – Fin de vie (17 salariés)

L'accueil et le standard

Chaque antenne dispose d'un accueil physique et téléphonique des usagers et des partenaires.

L'accueil est assuré 250 jours par an.

Les agents d'accueil sont en première ligne pour accueillir, orienter et renseigner le public que l'UDAF peut recevoir, dans toute sa diversité.

Les agents d'accueil viennent également en appui au service courrier et assurent le suivi des stocks de fournitures.

Chiffres clés 2022

170 016 appels reçus sur les 3 antennes

2 786 personnes reçues à Caen



Le service courrier

Le service courrier de l'UDAF assure l'ouverture du courrier entrant et son identification pour dispatching, l'affranchissement du courrier sortant, ainsi qu'une partie de l'indexation dans le logiciel Synergie pour son traitement par les équipes.



Chiffres clés 2022

368 134 courriers entrants

86 600 courriers sortants

368 134 documents indexés dans notre logiciel métier

86 600 documents édités via notre logiciel métier

La logistique

Afin d'assurer dans les meilleures conditions les déplacements de son personnel, l'UDAF est dotée d'un parc de **40** véhicules (39 en location et 1 en propriété), renouvelées tous les 2 ans.

L'informatique

Le service informatique assure :

- La gestion du parc informatique et des périphériques, de la téléphonie fixe et portable et des impressions.
- Le bon fonctionnement des logiciels : pack office, logiciels de PAO, Evolution-Synergie, Gedexx, sites partenaires...et l'évaluation des besoins des salariés.
- La conception d'outils internes et l'accompagnement des professionnels dans leur utilisation.

Faits marquants 2022

- Installation de Wi-Fi sur l'ensemble des locaux.
- Modernisation de la flotte des téléphones mobiles.
- Uniformisation du parc informatique.
- Mise en place d'une sécurisation des réseaux informatique par SD-WAN.
- Remplacement des copieurs des assistantes.
- Sensibilisation à la cybercriminalité.

La comptabilité

Sous la responsabilité de la responsable du service gestion et finances, le service comptabilité générale assure la tenue de la comptabilité générale et budgétaire de l'association et des services ainsi que la gestion du personnel.

Le service comptabilité tutelle enregistre des opérations de dépenses et recettes sur les comptes bancaires des majeurs protégés et des familles accompagnées par l'UDAF ainsi que le calcul de la participation des majeurs aux frais de mesures de protection.

L'effectif de ce service est d'une comptable, d'une gestionnaire de paie à mi-temps, d'une coordinatrice, d'une chargée du pôle patrimoine bancaire et de 4 opérateurs comptables.

Faits marquants 2022

Mise en place de la **gestion financière sous le logiciel métier Evolution** depuis la mi-janvier 2022 pour le suivi financier des majeurs protégés et des familles accompagnées, permettant ainsi d'effectuer l'ensemble des opérations financières dans le même outil que la gestion des documents.

Quelques chiffres 2022

Comptabilité majeurs protégés et familles

13 652 comptes et placements suivis dont **2 855** comptes de gestion

La démarche qualité et d'évaluation

L'UDAF a poursuivi sa démarche d'évaluation des services avec pour objectifs d'apporter le meilleur service à la personne accompagnée en favorisant leur expression et leur participation, en sécurisant les pratiques professionnelles et en garantissant la bonne exécution des missions confiées.

Faits marquants 2022

Finalisation du **projet associatif 2022-2026** et des **projets de services 2022-2026** (MJPM / MASP / MJAGBF / SAIL). Présentation du projet associatif en Assemblée Générale.

Diffusion des résultats de l'enquête de satisfaction usagers menées en 2021.

Communication

- Création des **outils de communication dans le cadre des Points Conseil Budget**.
- Poursuite de l'animation des pages UDAF14 sur les **réseaux sociaux**.
- Poursuite de la diffusion de la **lettre interne sous un format électronique**.
- Lancement **de notre nouveau site internet**, en lien avec notre instance nationale avec présentation lors de l'Assemblée Générale et au cours de la réunion de rentrée des salariés et des administrateurs.

Participation de la chargée d'évaluation interne et de communication :

Aux **réunions de la commission communication mise en place en interne** pour mener une réflexion sur la stratégie de communication, le plan de communication et les outils de communication à mettre en place à l'UDAF14.

Aux réunions des groupes de travail mis en place par l'UNAF :

- Réunions « Jeudis de la comm » : échange de pratiques / formation / partage de ressources.
- Webinaire relatif à l'évaluation des services (21 avril).

Union Départementale des Associations Familiales du Calvados

49 rue de Lion sur Mer

CS 85448 - 14054 CAEN cedex 4

☎ 02.31.54.64.20

✉ udaf14@udaf14.fr

💻 www.udaf14.fr



<https://www.facebook.com/Udafcalvados>



<https://www.instagram.com/udaf14/>



<https://twitter.com/udafcalvados>



<https://fr.linkedin.com/company/udaf14>



Rédaction et conception : UDAF14 - juin 2023

DPO UDAF14 : Actecil / Correspondant interne : Stéphane QUESNE